Janvier 2015

Inf'Auzouville

www.auzouvillesurry.fr

Dès le 10 janvier sur Internet un nouvel outil de communication, d'informations et d'échange: le site de la commune www.auzouvillesurry.fr.
Vous y trouverez des informations sur la vie municipale, la vie des associations et des informations pratiques, mais aussi l'histoire de notre village, l'agenda des manifestations….;
N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations et à nous envoyer toutes vos suggestions de participation.

Appel aux reportages

Si vous êtes artisan ou commerçant dans notre commune, nous aimerions vous accorder une place dans notre bulletin et réaliser une petite interview pour en connaître plus sur votre activité et votre histoire dans la commune. Nous pouvons aussi simplement faire connaître votre activité à tous les habitants. Nous vous invitons donc à nous contacter en mairie. Vous pourrez aussi apparaître dans le site Internet de la commune qui sera en ligne en janvier. N'hésitez pas !

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (DMR)

Attention à compter du 1er janvier les jours de collecte changent:
Le lundi matin ramassage des ordures ménagères
Un vendredi matin sur deux ramassage du tri sélectif.
Reportez vous au calendrier distribué dans vos boîtes à lettres

Bonjour à tous

Vous venez de recevoir une nouvelle édition du bulletin municipal où comme les années précédentes vous trouverez des informations pratiques sur la vie communale et sur la vie associative très riche dans notre village. Dès le mois de janvier prochain, le site internet de la commune permettra de compléter, d' enrichir et de mettre à jour régulièrement toutes ces informations.

Si l'année 2015 s'annonce sous le signe de la morosité à bien des égards, si la rigueur s'applique aux communes comme aux ménages, le dynamisme de nos associations et la diversité des manifestations qu'elles proposent font de notre commune un village où les habitants se connaissent, échangent, participent; un village où il fait bon vivre! Sachez que l'équipe municipale fera de son mieux pour préserver ce climat et répondre à vos attentes.

En ce début d'année, au nom de toute l'équipe municipale et des associations, je vous souhaite une excellente année 2015.

Que la joie, la réussite et la santé vous accompagnent!

Bonne année 2015 !

Le Maire
Annie Jegat

Le personnel municipal, les membres de toutes les associations, les bénévoles, l'équipe municipale vous souhaitent une année 2015 riche en heureux événements.

Que cette nouvelle année nous permette de renforcer la vie communale au travers d'initiatives associatives et de grands moments de convivialité.

Sachons en ces périodes difficiles faire preuve de solidarité envers les plus touchés, les plus isolés, les plus fragiles.

Recensement de la population-Enquête 2015

Les enquêtes de recensement de la population sont réalisées chaque année auprès d'une partie de la population. Cette année, la commune d'Auzouville est concernée.

L'enquête est préparée et réalisée par la commune. L'INSEE organise et contrôle cette collecte.
Le recensement est obligatoire et surtout utile, les résultats produits permettent de connaître la population réelle de la commune ainsi que la composition de celle-ci, information importante pour son fonctionnement.

La collecte se déroule du 15 janvier au 14 février. Vous recevrez la visite de M. Jean-Luc Lefrançois ou de M Pierre Deschamps, agents recenseurs recrutés par la mairie. Ils sont munis d'une carte officielle et tenus au secret professionnel.

Merci de leur réserver le meilleur accueil. Ils vous distribueront des questionnaires sur votre logement et sur les personnes qui y habitent et prendront rendez-vous pour récupérer les questionnaires. Vous pouvez aussi répondre directement sur le site Internet de l'INSEE dont l 'agent recenseur vous parlera. Les réponses restent confidentielles pour tous, agents, mairie, INSEE.

Merci d'avance pour votre participation.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet :
www.le-recensement-et-moi.fr

Délibérations du conseil municipal

Séance de 13 octobre et du 17 novembre 2014

Dénomination de rue

M.GUYOMARD expose que la voie du lotissement du Moulin à Vent doit être nommée. Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de nommer cette voie : « Résidence du Moulin à Vent ».

Contrats groupe d'assurance statutaire 2015

Le Maire rappelle que la commune a, par la délibération du 20 septembre 2013, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine Maritime de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge en cas de maladie ou accident du travail d'un agent de la commune,

Le Maire expose que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant.

Compte tenu des éléments exposés, le Conseil, après en avoir délibéré, décide d'accepter la proposition suivante :

Assureur : CNP ASSURANCES / DEXIA SOFCAP

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2015, Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents affiliés à la CNRACL : Tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire : 6,10%

Travaux de voirie :

Des travaux de reprofilage de la voirie ont été nécessaires Chemin de la Côte. Ces travaux s'élèvent à 13 224.36 € HT pour la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, dont 20% à la charge de la collectivité, soit 2 644.88 €. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne son accord pour ces travaux.

Projet école :

Cinq cabinets d'architecture ont répondu à l'appel d'offres lancé pour rechercher un maître d'œuvre concernant le projet de réhabilitation du groupe scolaire. L'ATD76 (Agence Technique Départementale) a analysé les offres puis a établi un tableau de classement en tenant compte des critères fixés. L'architecte, Mme THIBAULT a présenté l'offre la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères définis, pour un montant de 30 000.00 euros HT. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir Mme THIBAULT Caroline comme maître d'œuvre pour la réhabilitation du groupe scolaire et donne tout pouvoir au Maire pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Publicité pour les marchés :

Considérant que pour les marchés dont le montant estimé est compris entre 15 000 et 90 000 HT, il appartient à l'acheteur de déterminer les modalités de publicité « appropriées aux caractéristiques de ce marché, et notamment à son objet, à son montant, au degré de concurrence entre les entreprises concernées et aux conditions dans lesquelles il est passé.

Mme Le Maire propose les modalités de publicité des marchés compris entre 15 000 € HT et 90 000 € H.T passés selon la procédure adaptée, comme suit.

< 15 000 € : 1 à 3 devis si besoin

15 000 à 90 000 € : site internet et /ou publicité dans un journal d'annonce locale

> 90 000 € : cf code des marchés publics

Après délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la procédure ci-dessus énumérée, et autorise le Maire à mettre en œuvre cette procédure pour les achats soumis au Code des Marchés Publics.

Fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires 2014-2015

La commune a reçu la somme de 2100€ correspondant au premier tiers du fonds d'amorçage mis en place dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Il a vocation à compenser une partie des dépenses supplémentaires engendrées par la réforme,. Le fonds d'amorçage est versé directement aux communes suivant des critères définis par l'état (nombre d'élèves, potentiel fiscal …). Conformément aux directives du service qui instruit ces dossiers, il appartient aux communes rattachées à une structure de regroupement scolaire de reverser la somme reçue à cette structure qui a compétence pour gérer les charges et les produits de fonctionnement afférents à

Après délibération, le Conseil municipal approuve à la majorité (9 pour, 3 contre et 1 abstention) le reversement de ce fonds au SIVOS de la Région de Martainville.

Comptes rendus des réunions intercommunales

Communauté de communes du Plateau de Martainville :

Projets sur le territoire de la communauté de communes du Plateau de Martainville :

- Une étude pour l'élaboration d'un schéma de mutualisation des services est en cours.
- L'étude de la valorisation énergétique de la biomasse s'oriente davantage vers une valorisation des déchets agricoles se poursuit.
- Le syndicat Seine-Maritime Numérique compétent pour le développement du réseau numérique haut débit va réaliser dans les 5 ans à venir l'infrastructure du réseau et alimenter les équipements publics.
- Le projet de mise en réseau des 6 bibliothèques est en cours.
- Fête communautaire le 30 mai 2015, thème : « la musique sous toutes ses formes »

Syndicat Départemental d'Energie

M.Guyomard avise les conseillers que la commune s'est portée candidate pour l'étude engagée par le SDE visant à mutualiser la maintenance de l'éclairage public.

Questions diverses :

- Mme Jégat rend compte de la réunion avec les riverains de la rue du Château. Différents points ont été retenus :

- éventualité d'un comptage de véhicules et de la vitesse.
- amélioration de la visibilité côté rue du Thil
- prise de connaissance de l'étude de l'éclairage public

- M.Guyomard expose que les points sensibles et problématiques de ruissellement dans les chemins ruraux ont été visités avec un représentant du SYMAC (Syndicat mixte de l'Andelle et du Crevon) afin de trouver des solutions adéquates.
- L'ONF a établi un projet d'aménagement et de valorisation du bois, propriété de la commune d'Auzouville sur Ry, la présentation de ce projet au conseil municipal se fera le mardi 16 décembre à 20h30.
- Le recensement de la population va débuter le 15 janvier 2015 pour se terminer le 14 février 2015. Mme Christine HUNKELER sera le coordinateur et deux agents recenseurs ont été recrutés prochainement.

Travaux 2014 :

VOIRIE

Notre voirie communale se trouve désormais en bon état au niveau de sa structure.

Chemin de la Côte

Le dernier point traité, fut cette année la remise à niveau du Chemin de la Côte (reprofilage, traitement des eaux pluviales et revêtement) après des travaux d'enfouissement des différents réseaux (électrique, éclairage public, télécom) et d'une extension du réseau d'eau comprenant la création de 2 branchements.

Rue du Vaussier

Lors d'évènements pluvieux importants, la rue du Vaussier est impactée par de forts ruissellements d'eau venant des plaines. Nous avons soumis ce problème au SYMAC (Syndicat Mixte d'Etudes Aménagement et Entretien Des Bassins Versants De L'Andelle Et Du Crevon) qui dans le cadre de ses compétences, nous a proposé un projet et en a assuré la réalisation et le financement :

-réalisation d'une surélévation Chemin de la Grange du Chemin

-curage de l'abreuvoir et création d'une noue tampon (propriété Cornu)

-curage des exutoires et noues (propriété Cousin)

Un rabotage et reprofilage de la rue ont été réalisés en complément des caniveaux posés en 2013.

Nous espérons ainsi répondre aux inquiétudes des riverains concernés et remercions les différents acteurs pour leur compréhension.

L'Impasse de la Grange du Chemin a été nettoyée, une noue facilitant le ruissellement des eaux pluviales a été effectuée

Tous les ouvrages souterrains du réseau d'eau pluviale de la voirie communale ont été curés et visités.

La Communauté de Communes a effectué l'entretien annuel des revêtements.

La procédure de reprise dans le domaine communal des espaces communs du lotissement du Manoir est en cours.

Un chemin piétonnier entre la mairie et la salle polyvalente a été réalisé.

ECOLE :

Le diagnostic et une proposition pour la réhabilitation de l'école ont été présentés à la nouvelle équipe municipale qui approuve cette orientation pour ce dossier. Un maître d'œuvre vient d'être retenu suivant la procédure légale d'appel d'offres pour orchestrer cette réhabilitation. Nous y reviendrons dans nos prochains bulletins.

Les bureaux des enseignants ont été remplacés.

SALLE POLYVALENTE :

- Remplacement de la porte d'entrée extérieure dans la cuisine
- Remplacement des fours
- Equipement de la réserve en chariots supplémentaires

VEHICULE :

Notre tracteur Someca (de 1956 !) était en fin de vie, une réflexion s'est engagée en 2013. L'orientation prise fut celle de son remplacement par un tracteur équipé d'outils nécessaires à nos activités rurales et de puissance raisonnable. Une formation à la conduite d'engin de ce type a été effectuée par notre agent communal.

CHANTIERS ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX :

Ce chantier a démarré en mars 2014 sous la responsabilité du Syndicat d'Energie de la Seine Maritime. L'entreprise Garczynski en assure la maîtrise d'œuvre.

Où en sommes-nous ?

- tous le génie civil est réalisé (gros œuvre)
- les 29 candélabres sont commandés
- la moyenne tension (20 000 volts) est en service et mise en souterrain
- tous les branchements des usagers sont réalisés en souterrain
- le câblage « télécom Orange » doit être réalisé par l'opérateur lui-même

Dès que les candélabres seront posés et raccordés, les réseaux basse tension et d'éclairage public pourront être déposés. Il restera à faire disparaître le réseau Télécom accroché sur certains supports basse tension. A partir de cette étape tous les ouvrages (support béton et bois des différents opérateurs) seront démontés et nous verrons la fin de ce chantier important pour notre village.

Colis des anciens

Traditionnellement le CCAS distribuait, à domicile aux personnes de plus de 60 ans, un colis, à compter de 2014, nous avons souhaité convier les personnes concernées à venir chercher ce colis en mairie en partageant un café et des viennoiseries, une occasion pour beaucoup de se retrouver et de passer un agréable moment. C'est ainsi que le 8 novembre la salle du conseil a connue une affluence record entre 10 h et 12 h. Pour les personnes qui n'ont pu se déplacer, la distribution par les membres du CCAS a eu lieu l'après midi.

A partir de 2015 l'âge retenu pour cette distribution sera progressivement décalé pour s'aligner sur l'âge légal de départ en retraite, soit 62 ans.

11 novembre commémoration du centenaire de la grande guerre

Cette année la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18 a revêtue une dimension plus solennelle, en effet il y a 100 ans le 1er aout commençait une des guerres les plus meurtrières qu'ai connue notre pays. A cette occasion un hommage était rendu aux habitants d'Auzouville sur Ry morts au combat au travers de fiches retraçant leur vie, de carte indiquant le lieu de leur décès.

Foire aux livres

Pour cette 2ème édition la bourse aux livres était organisée avec la collaboration de la bibliothèque d Auzouville qui nous a fait l'honneur d'inviter un auteur << Véronique Ferreira >> pour présenter son livre << Petits secrets pour homo-sapiens debout et assis >> Merci à Babette pour ces crêpes salées sucrées...

Spectacle du 23 novembre

Le 23 novembre le club des bons amis avait convié ses adhérents et toute la population à leur spectacle annuel. C'est donc dans une salle bien remplie que la chorale à ouvert cet après midi récréative suivi par une troupe de comédiens qui pour beaucoup faisait leur début sur les planches.
De l'école au grand âge les pièces présentées, pleines d'humour et d'esprit ont rencontrées un vif succès.

Repas de club des bons amis

Le 29 novembre le club des bons amis avait convié ses membres à son traditionnel repas. C'est donc dans la joie et la convivialité que près de 70 personnes sont venues partager un repas préparé par Françoise Desombre et servit par Louise, Florent, Aurélie et ??, des jeunes de notre commune. L'orchestre a permis de poursuivre l'après midi par quelques pas de danse.

Noël des enfants

Les 114 enfants de la commune étaient conviés à assister à « la Tournée des Mélodies Légendaires » proposé par Animation Village et préparé avec l'aide de 57 d'entre eux avec l'aide des bénévoles de l'association.

Ce fut un spectacle chorégraphique aux rythmes endiablés et très joyeux qui a été proposé !!

Puis Gino et Mme la Régisseuse sont ensuite venus nous présenter de nouveaux clowns PanPan, Lolo et KiKi qui vont venir nous amuser avec Gino et Mme La Régisseuse.

Nous remercions Rjton qui part à la retraite !!! Merci et Bravo Rjton !!

Et bien sûr le Père Noël est venu offrir des cadeaux et des friandises aux enfants !!

Ce fut une très belle journée !!

Merci à Maryvonne, Stéphanie, Martine, Danny et tous les bénévoles qui ont préparé ce spectacle et merci aux enfants qui ont répété pendant quelques semaines !!

Bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque

- mardi de 17h à 18h
- mercredi de 15h à 18h
- vendredi de 17h à 18h (hors vacances scolaires)
- samedi de 10h30 à 12h

Notre bibliothèque c'est:

-près de 3000 livres et documents des CD des DV D des revues (Pays de Normandie, Rustica,…).
- -un renouvellement deux fois par an par le passage du Bibliobus de la Médiathèque départementale.

-un poste de consultation Internet à votre disposition.

Un service entièrement gratuit.

Lectures et comptines

Ouvert aux enfants de 0 à 3 ans : Prochaines séances :

18 janvier 2014
15 février
15 mars
12 avril
17 mai
14 juin

De 11 h à 12 h dans la salle du conseil de la mairie

Club des Bons Amis

Activités du Club au cours de l'année 2014

Le 27 janvier a eu lieu l'assemblée générale, à cette occasion les rapports sur le fonctionnement du Club ont été présentés et acceptés par l'assemblée, à la suite il a été procédé à l'élection du bureau :

Mr Henri HONNET Président, Mr ROYER Raymond Vice Président, Mme LEFRANCOIS Colette Vice Présidente, Mr SIMON Norbert Secrétaire, Mme PILLON Dany Secrétaire adjointe, Mme DRIEUX Nicole Trésorière, Mme DESOMBRE Françoise Trésorière adjointe

Un jeudi tous les 15 jours rencontre à la salle polyvalente pour des distractions diverses
Le 30 mars a été organisé un Thé dansant
Début juin participation à la journée de la Forme avec l'Inter-Club
Le 17 juin voyage annuel en lien avec le Club de Martainville à destination du Musée du Bourget et visite rapide à Orly
Le 11 juin, une réunion a eu lieu pour un recyclage des gestes qui sauvent
Le 22 juillet, le Club a effectué sa sortie Pique-nique au village de Bosquentin à côté de Lyons le Forêt
Début août préparation de la confection d'un char pour le fête du village et plusieurs membres du Club ont participé avec plaisir au Défilé.
En octobre préparation de la Tombola qui est tirée au cours du Spectacle théâtral inter-génération du 23 novembre
Le 29 novembre repas annuel offert par le Club à tous ces membres

L'assemblée générale du club aura lieu le jeudi 26 février 2015

L'inter club des Ainés Ruraux

Assemblée Générale à Mesnil Raoul Le lundi 6 janvier 2014
Séjour à SEVRIER du 12 Janvier au 19 Janvier 2014.
LOTO à Martainville le mercredi 26 février.
La soirée photos, 28 mars à Auzouville.
Croisière en NORVEGE du 24 Mai au 1er Juin
La pétanque le 14 mai à Martainville,
La Journée de la Forme à Auzouville sur Ry 4 Juin
RONCE les BAINS du 14 au 21 septembre 38 participants.
Le 1er septembre, « ensemble vers les chemins de Compostelle » marche organisée pour la Fédération « Génération Mouvements »
Journée des Retraités le 28 octobre à BOOS.

En ce qui concerne 2015, voici ce qui est prévu :

5 janvier à14H. Assemblée Générale de l'Inter Club à MONTMAIN
25 janvier au 1er février séjour à EGAT Font Romeu
25 février à 14H. LOTO à Martainville salle polyvalente 1er lot 1 séjour en Croatie pour 1 personne
27 mai à 14H Pétanque à Martainville terrain de foot
5 juin Journée de la Forme, lieu non défini
15 au 22 septembre séjour en Croatie complet mais nous prenons en liste d'attente.
20 novembre Journée des Retraités à BOOS

Renseignements utiles

Mairie

Tél : 02.35.23.40.67, **Fax :** 02.35.02.01.09
Adresse email : mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

MARDI Secrétariat de 9 heures à 11 heures
Permanence de 17 heures 30 à 19 heures
JEUDI Permanence de 17 heures 30 à 19 heures
SAMEDI Permanence de 10 heures à 12 heures

Une permanence d'élus est assurée ***le mardi soir de 18 h à 19 h***
Pour les rencontrer, il est préférable de prendre rendez-vous.

C.C.A.S.

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées :

*** Aux personnes âgées :**

Sous condition de ressources, attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet,

*** Aux familles :**

Après examen du dossier par le C.C.A.S et sous condition de ressources, participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (voyages linguistiques ,classe découverte etc...), participation ou subvention aux demandes ponctuelles, chaque cas est étudié .

Pour tous renseignements , veuillez contacter la mairie l

Valorisation des déchets

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour la protection de l'environnement. Pour vous accompagner dans le tri au quotidien, le SMEDAR, en partenariat avec la communauté de communes réaliser un outil interactif pour connaitre pour chaque type de déchet son mode de tri et de géo localiser les points d'apport volontaire: http://mesdechets.smedar.fr
En trois clics vous obtiendrez les réponses a vos questions en matière de tri sélectifs.

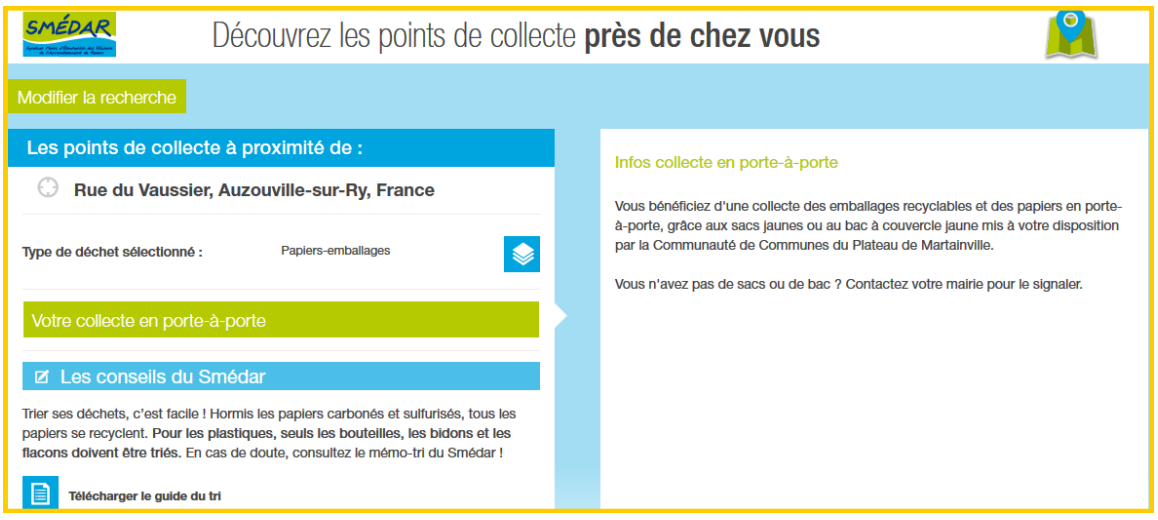

Location de salle

Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.

Ancienne salle des fêtes : *(Restaurant scolaire)*

- 2 jours (fin de semaine) : **200 €**
- 1 jour férié en semaine : **130 €**
- Vin d'honneur : **80 €**

Pas de location de vaisselle par la commune.

Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) : **370 €**
- 1 jour férié en semaine : **270 €**

Possibilité de louer de la vaisselle pour 150 personnes au prix de 1 € le couvert.
La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune.

Décharge du THIL

pour le dépôt de terre et de végétaux uniquement.

Nouveauté 2015

de DECEMBRE à FEVRIER:
Le 3ème samedi du mois de 9 heures à 17 heures (17 janvier, 21 février)

MARS et AVRIL
Le 1er et 3ème samedi du mois de 9 heures à 17 heures (7 et 21 mars, 4 et 18 avril)

de MAI à NOVEMBRE
tous les samedis de 9 heures à 17 heures

Déchetterie de Darnétal et Boos

Horaires d'ouverture :

Pour Darnétal :

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Vendredi de 14h45 à 17h30.
Mardi fermé

Pour Boos :

Lundi - mercredi - vendredi - samedi de 9h00 à 11h55 et de 14h à 18h30,
Mardi et jeudi de 9h à 11h55.
Se munir d'un justificatif de domicile.

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.
Exceptionnellement la déchetterie de Rouen est ouverte le 8 mai, le jeudi de l'ascension et le 1er novembre.
Pour les professionnels, la déchetterie quai du Pré aux Loups à Rouen est ouverte 7 jours / 7 jours de 8 h à 19 h. Avant de vous y rendre, contacter l'Agglo.
Renseignements :
Pôle des déchets de la Communauté d'agglomération rouennaise Tél. 0 800 021 021

Agenda

Samedi 10 janvier	Vœux du Maire, Galette	
Mercredi 11 mars :	Défilé des enfants	(Animation Village)
Samedi 14 mars	Soirée Cabaret	(Animation Village)
Dimanche 22 mars :	Thé dansant	(Club des Bons Amis)
Samedi 11 avril:	Repas du CCAS	(CCAS)
Le 18 et 19 avril	Printemps des Arts	(Animation Village)
Jeudi 8 mai:	Commémoration de la libération	(Anciens combattants)
Samedi 30 mai :	Fête communautaire	(Communauté de Communes)
Samedi 20 juin:	Méchoui et fête de la musique	(Animation Village)
Vendredi 26 juin :	Marché festif	(Association Four à Pain)
Samedi 15 août	Fête patronale	(Associations, municipalité+bénévoles)
Dimanche 23 août:	Foire à tout	(Animation village+ bénévoles)
Dimanche 6 septembre:	Rallye vélo	(Animation Village)
Mercredi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Dimanche 18 Octobre:	Randonnée gourmande	(Association Four à Pain)
Novembre : date à définir	Foire aux livres	(Bibliothèque + bénévoles)
Dimanche 22 novembre:	Spectacle de Théâtre	(Club des Bons Amis)
Samedi 28 novembre :	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Samedi 12 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

Etat Civil

Naissances :

Rachel TABOURET le 01 novembre 2014

Message aux parents des enfants de l'école de Servaville-Salmonville

Les Sapeurs Pompiers de Servaville nous informe du danger que représente les véhicule se garant sur leur parking pour déposer ou reprendre un enfant de l'école maternelle.

En effet un accident a failli se produire entre une voiture qui reculait pour sortir du parking et un véhicule de pompiers partant en intervention urgente.

De plus ces voitures gênent ou empêchent la sortie du garage des véhicules de secours.

Toutes minutes perdues peuvent être grave de conséquences

Merci de votre compréhension. Le Maire de Servaville-

Piétons Attention

La nuit tombe rapidement. Nos routes communales sont très passagères

Soyons vigilants

Piétons, cyclistes soyez prudents et pensez à vous munir d'un gilet ou d'un brassard fluorescent.

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.
Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,
Directeur de publication : Le Maire
Chargé de la rédaction : la commission communication
Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants
Impression : Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN
Distribution : Les agents communaux, les élus.